

# PAPAM

PACA

N° 5  
31 mars 2022



## Référent filière & rédacteurs

**Quentin RUBY**  
CRIEPPAM

[Quentin.ruby@crieppam.fr](mailto:Quentin.ruby@crieppam.fr)

**Delphine FRATY**  
CRIEPPAM

[delphine.fraty@crieppam.fr](mailto:delphine.fraty@crieppam.fr)

## Directeur de publication

**André Bernard**

**Président de la chambre régionale**  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

## Supervision

**DRAAF**

**Service régional de l'Alimentation**  
**PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Stade végétatif

Les lavanderaies sont actuellement au stade de reverdissement.

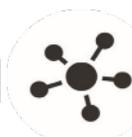
### Cécidomyie du lavandin

- **Observations** : diminution du vol des adultes.
- **Niveau de risque** : risque faible.

### Note nationale : cochenille tortue du pin



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)

## Reconnaissance du ravageur

Se référer au [BSV n°1 2022](#)

## Observations

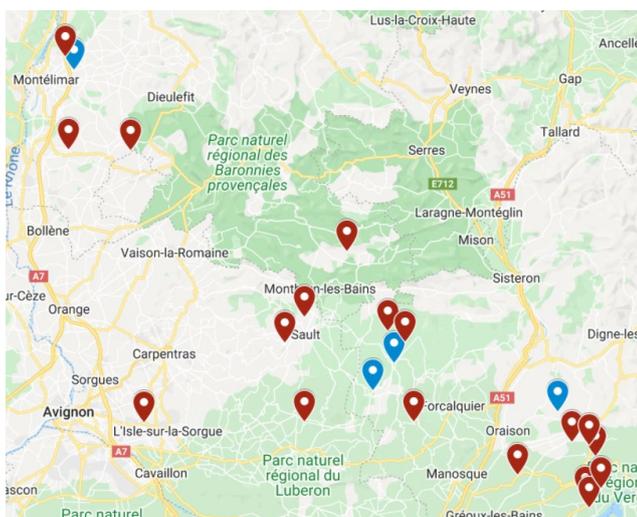
Un **réseau de piégeage** a été mis en place afin de suivre l'émergence des adultes. Pour plus de détails, rendez-vous sur la plateforme d'observation [CAROL](#) (contactez le CRIEPPAM pour connaître vos identifiants).

## Résultats des observations

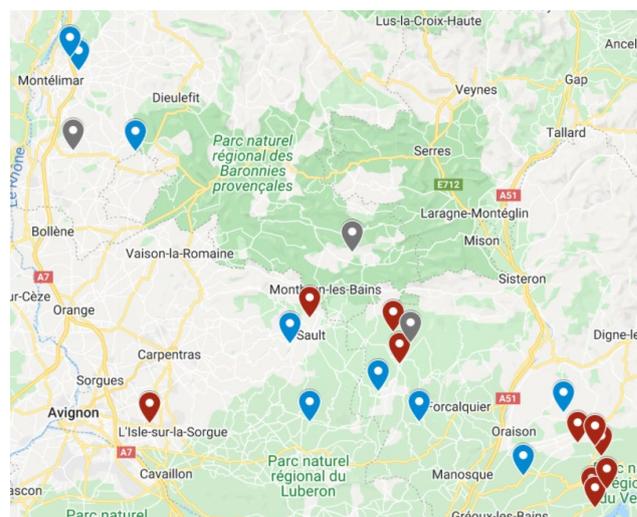
Les données sont actuellement collectées à partir de **22 parcelles**, par différentes structures techniques, couvrant ainsi **l'ensemble de la zone de production** (04, 84 et 26).

Période	Semaine 11 (10 au 16 mars 2022)	Semaine 12 (17 au 23 mars 2022)	Semaine 13 (24 au 30 mars 2022)
Nombre de parcelles piégées	13	18	9
Nombre de parcelles observées	18	22	18
Evolution	↗	=	↘

**Semaine 12**  
(17 au 23 mars 2022)



**Semaine 13**  
(24 au 30 mars 2022)



### Emplacement des parcelles du réseau de cécidomyies

*Point rouge: parcelles avec capture*

*Point bleu: parcelles sans capture*

*Point gris: pièges non relevés*

## Résultats des observations (suite)

Nombre de cécidomyies capturées par parcelle (4 fûts bleus par parcelle)

Commune	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13
	(10 au 16 mars 2022)	(17 au 23 mars 2022)	(24 au 30 mars 2022)
Aubenas les Alpes	2	1	0
Banon	1	0	1
Entrevennes	0	0	0
La Rochegiron	8	6	
Mévouillon	2	3	
Monieux	5	3	0
Montagnac-Montpezat 1	11	4	3
Montagnac-Montpezat 2	11	10	1
Puimoisson 1	6	13	4
Puimoisson 2	3	7	2
Puimoisson 3	7	14	6
Redortiers	18	8	1
Roumoules	15	10	10
Roussas	2	5	
Saint saturnin d'Apt	1	2	0
Sault	4	2	2
Sauzet	7	0	0
Savasse	0	2	0
Simiane la Rotonde	0	0	0
Taulignan	4	2	0
Valensole	0	1	0
<i>*Le Thor (2 bassines jaunes)</i>	20	9	2

\* les captures présentées dans la parcelle de Le Thor ont été observées dans 2 bassines jaunes. 2 cécidomyies capturées correspond à un risque faible, comme dans les fûts.

## Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.

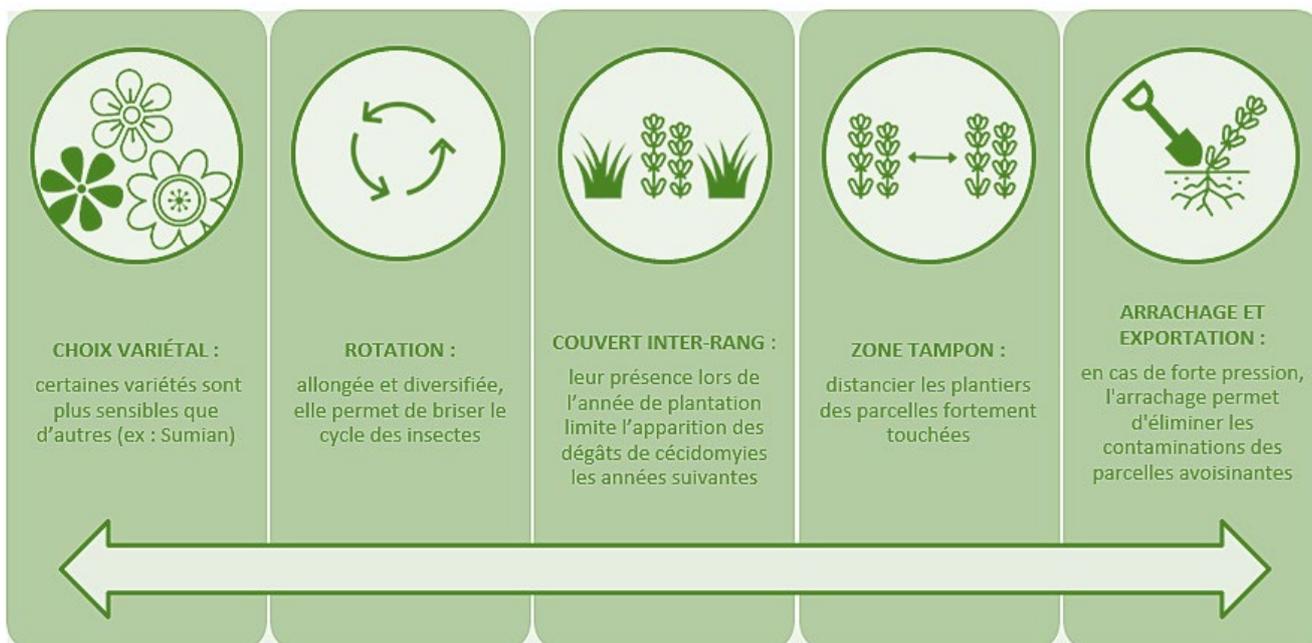
Les conditions météorologiques annoncées pour la semaine 14 (du 1er au 6 avril) ne sont pas favorables au vol de la cécidomyie. La baisse de captures de ces 15 derniers jours annonce la fin du vol.



## Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier  
Observer la présence de foyer et l'apparition prochaine des symptômes de flétrissement  
Eviter les blessures de plantes lors des binages (exemple : usage cadre passe-culture)

Les méthodes préventives restent des leviers non négligeables dans la maîtrise de la cécidomyie :



## Situation actuelle

La cochenille tortue du pin, *Toumeyella parvicornis*, est une cochenille nuisible à diverses essences de pins. Elle a été décrite pour la première fois en Floride (États-Unis) en 1897 et n'était connue qu'en Amérique du Nord jusqu'au début des années 2000. En 2014, sa présence a été signalée pour la première fois en Italie, dans plusieurs communes de la région de Campanie (Naples et communes voisines) sur des pins parasol (*Pinus pinea*) en milieu urbain. En 2018, *T. parvicornis* a également été trouvée dans la ville de Rome endommageant des pins et suscitant des inquiétudes du grand public, car le pin est un arbre emblématique du paysage urbain. En 2020, le ravageur s'était propagé à une plus grande zone le long de la côte de Caserte à Salerne, causant de graves dommages.

Dans son aire de répartition, *T. parvicornis* a montré un comportement envahissant et peut être un ravageur non négligeable des pins, à la fois en milieu naturel (îles Turques et Caïques) et en milieu urbain (Italie). Sur les pins d'ornement, le dépérissement et le développement des fumagines réduisent la valeur esthétique des plantes.

*Suite à la découverte en septembre 2021, de 3 foyers dans le secteur Saint-Tropez / Ramatuelle (Var), une mission de surveillance renforcée vis-à-vis de cet organisme nuisible est en cours dans le Golfe de Saint-Tropez. Il s'avère que la présence de la cochenille est confirmée dans différents secteurs.*

## Présentation du ravageur

Les œufs sont petits, rosâtres et ovoïdes. Seules les nymphes de premier stade sont mobiles jusqu'au moment où elles se fixent sur les pousses annuelles pour se nourrir. Elles ne se déplacent plus par la suite. Les femelles présentent 3 stades larvaires et un stade adulte. A leur maturité, elles sont ovales à allongées, mesurent de 3,5 à 5 mm de longueur et de 3,0 à 4,0 mm de largeur. Elles sont de couleur brun-rougeâtre avec des taches plus foncées. La forme et les marques donnent à la cochenille l'apparence d'une écaille de tortue, d'où son nom. Les cochenilles mâles se développent différemment des femelles : le bouclier du mâle est allongé et de couleur blanchâtre, les mâles passent par un stade pupal et les adultes sont ailés. Dans les régions aux hivers froids, la cochenille hiverne sous forme de femelles immatures fécondées. En Campanie (Italie), au moins 3 générations, partiellement superposées, ont été observées sur pin parasol.

Les dégâts sont principalement causés par le nourrissage des larves qui sucent la sève des rameaux. Ces derniers prennent ainsi une teinte rougeâtre puis meurent progressivement. La sécrétion de miellat et de déjections sur les rameaux entraînent l'apparition de la fumagine (champignon noir), ce qui donne aux branches une coloration noirâtre.



**Cochenille *Toumeyella parvicornis* adulte**

## Gestion du risque

Comme pour de nombreuses autres cochenilles, la lutte chimique est généralement difficile et peut ne pas être possible en milieu forestier ou urbain. En Amérique du Nord, plusieurs espèces d'ennemis naturels ont été observées. En Campanie, *Metaphycus flavus* (hyménoptère) a été observé parasitant *T. parvicornis*, mais il n'a pas été en mesure de stopper la propagation des ravageurs ou d'empêcher le dépérissement des pins. Dans cette région, des mesures phytosanitaires ont été prises pour contenir le ravageur. Elles comprennent des enquêtes pour délimiter les zones infestées, la destruction des plantes infestées, des restrictions sur le mouvement des plantes en dehors des zones délimitées et une lutte antiparasitaire appropriée.

## Réglementation

Un arrêté ministériel paru le 11 mars 2022 précise les mesures visant à éviter l'introduction et la propagation de *T. parvicornis* sur le territoire national. Toute présence ou suspicion de *T. parvicornis* doit être déclarée au SRAI de votre région. Une zone délimitée dans laquelle la circulation des végétaux spécifiés est réglementée sera mise en place autour des végétaux infestés.

Retrouvez cet arrêté sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045358762>

**T. parvicornis pourrait être une menace pour les pins en milieu urbain et éventuellement en forêt, il est donc conseillé de surveiller la situation de ce ravageur. D'autre part, une attention particulière doit être portée lors de la plantation de pin pignon (ou pin parasol) importé d'Italie et sur le transport de branches coupées provenant de la zone de Saint Tropez, hors de cette zone.**

**Il est primordial de faire remonter toute observation de cochenille tortue auprès du SRAL ou de la FREDON de votre région.**

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**CRIEPPAM** - Delphine FRATY  
**CRIEPPAM** - Quentin RUBY  
**CRIEPPAM** - Stéphanie TAQUIN



## Observations

**CRIEPPAM**  
**Iteipmai**  
**Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence**  
**Chambre d'Agriculture du Vaucluse**  
**Chambre d'Agriculture de la Drôme**  
**Agribio 04**



## Financements



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



[Vous abonner](#)



[Devenir  
observateur  
& contact](#)



[Tous les BSV  
PACA](#)